

CONSEIL DE FACULTE DU 27 FEVRIER 2020

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Michel-Ange Amorim ; François Cottin ; Isabelle Siegler ; Jean-François Allirand ; Thomas Deroche ; Norine Coussot ; Gaëlle Giraudier ; Pia Hénaff Pineau ; Michel Desbordes ; Patricia Durand.

Conseillers représentés :

Christine Le Scanff ; Michel Bournat ; Bernard André ; Julie Etcheverry ; Dominique Charrier.

Invités :

Patrick Maupu ; Christopher Hautbois ; Matthieu Djaballah ; karine Baillet.

1/ Choix d'un acronyme pour la Faculté des Sciences du Sport

Gaëlle Giraudier explique qu'il est délicat de choisir un acronyme dès maintenant car le nom « Faculté des Sciences du Sport » commence à rentrer dans les esprits et qu'il serait préjudiciable de le transformer dès maintenant.

Cependant, l'écriture du nom est long est contraignant. Il est utile de choisir un acronyme afin de ne pas le subir ; en effet, le risque est que des acronymes circulent au bon vouloir imaginaire des utilisateurs.

*Vote sur l'utilisation d'un acronyme :

3 contres – le choix de l'utilisation d'un acronyme est validé.

*Vote de l'acronyme « F2S » : **adopté à l'unanimité**

Des consignes seront transmises afin de cadrer l'utilisation de cet acronyme et inciter à son utilisation dans la signature de mail.

2/ Vote de Subvention aux associations aux évènements : détermination de la procédure et critères de financement :

Compte tenu de la multitude des évènements tutorés ou autres, il est indispensable de cadrer les demandes de financement et d'organisation (réservations de salles, dossiers de sécurité, autorisation voie publique, communication...)

Selon Pia Hénaff Pineau et la majorité des conseillers, les projets tutorés font partie de la formation et doivent être soutenus par l'UFR.

Thomas Deroche distingue la conception des projets sur laquelle la composante est engagée à travers la maquette de formation et donc l'encadrement des étudiants en présentiel (projet tutoré comme modalité pédagogique) de la réalisation des projets qui est et doit rester (selon lui) une initiative étudiante. Ce point est crucial pour notamment être éligible au FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) et ne pas contraindre la faculté à la solidarité financière dans chacun des évènements organisés.

En revanche, il est nécessaire d'avoir un calendrier en amont (dès octobre) de l'ensemble des évènements prévus.

Il est également nécessaire de centraliser les demandes sur 1 ou 2 interlocuteurs organisateurs pour les demandes de salles, de financement, de communication... et que les demandes passent par les responsables de formation et non directement par les étudiants.

Pouvoir fixer une procédure claire pour tout le monde, pour ce qui concerne les projets de formation (pédagogique) et hors formation (initiatives d'association hors projets tutorés).

3/ Présentation Thomas ; prépa budgétaire

Thomas Deroche présente une procédure pour préparer le budget rectificatif pour le compte financier Forma. L'objectif est d'associer les Enseignants aux décisions prises, dans le cadre des conseils des formations et de faculté. Cf : PPT en annexe.

Pia Hénaff Pineau demande à ce qu'un temps de réflexion soit laissé aux conseillers qui devront se positionner sur la procédure présentée par Thomas Deroche lors du prochain conseil.

4/ Vote de compléments « appels à projets » : détermination de la procédure et critères de financement

Selon les conseillers, si les projets rentrent dans le cadre de la formation, de la même manière que les projets tutorés, il est de bon sens que la composante soutienne financièrement, selon le budget disponible.

En revanche, si le lien avec la formation n'est pas évident, il n'y a pas de logique à financer.

4 / Pour ce qui concerne l'appel à projet « globetalkers 2020 - flochage combinaison de natation » :

10 votes contre, 1 abstention.

La composante ne soutiendra pas financièrement ce projet.

5 / Présentation du calendrier des congés scolaires 2020-2021

Thomas Deroche propose que soit acté le fait que les congés de la formation Faculté des Sciences du Sport, lorsqu'il y a 2 semaines de congés scolaires, soient positionnés systématiquement sur la seconde semaine (cela concerne les vacances de Toussaint et d'hiver).

Vote favorable à l'unanimité.